GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

c CONFIDENTIAL TEX.SB/W/77 9 April 1976

Textiles Surveillance Body

DRAFT REPORT OF THE FIFTH MESTING

- 1. The TSB held its fifth meeting of 1976 on 29-30 March. The report of the fourth meeting was approved and has been circulated to the Textiles Committee in document COM.TEX/SB/160.
- 2. The TSB had received from Switzerland a notification concerning the recent changes in the surveillance system applied by it to textile imports. This information was supplied in the framework of Switzerland's notifications under Articles 2:1 and 2:4 of the Arrangement (see COM.TEX/SB/62 and 85). At the request of the TSB a Swiss delegation came before it at this meeting to explain the purpose and the nature of the changes made in the system. They also replied to questions put by members with respect to certain aspects of the modified system. Following the review the TSB agreed to circulate this notification to participating countries in the Arrangement for their information. This has been done in document COM.TEX/SB/85/Add.1.
- 3. The TSB addressed itself to the remit it had received from the Textiles Committee concerning the detailed analysis of the operation of the Arrangement since its coming into force. The TSB had a preliminary exchange of views on how such an analysis could best be made to show, <u>inter alia</u>, the various elements agreed by the Committee. In the course of the discussion, the TSB's attention was drawn to the lack of data available, particularly for such quantitative assessments as might be relevant to its work. In this connexion, it was felt that the participating countries would have to co-operate fully in furnishing all the required data promptly.
- 4. The TSB would revert to this matter at its next meeting to consider, within its remit from the Textiles Committee and in the light of its further discussion, a detailed outline for its analysis.

l Thirty-sixth meeting.

CONFIDENTIEL TEX.SB/W/77 9 avril 1976

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

Organe de surveillance des textiles

PROJET DE RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION

- 1. L'OST a tenu sa cinquième réunion de 1976 les 29 et 30 mars. Le rapport de la quatrième réunion a été adopté; il a été distribué au Comité des textiles sous la cote COM.TEX/SB/160.
- 2. L'OST avait reçu de la Suisse une notification concernant les modifications apportées récemment au système de surveillance qu'elle applique aux importations de produits textiles. Ces renseignements étaient communiqués dans le cadre des notifications faites par la Suisse conformément à l'article 2, paragraphes ler et 4, de l'Arrangement (voir les documents COM.TEX/SB/62 et 85). Sur la demande de l'OST, une délégation suisse était venue à cette réunion pour expliquer le but et la nature des modifications apportées au système. Cette délégation a aussi répondu aux questions que des membres de l'OST ont posées au sujet de certains éléments du système modifié. A la suite de cet examen, l'OST est convenu de communiquer la notification aux pays participant à l'Arrangement, pour leur information. La notification a été distribuée sous la cote COM.TEX/SB/85/Add.l.
- 3. L'OST a entrepris la tâche que lui avait confiée le Comité des textiles concernant l'analyse détaillée du fonctionnement de l'Arrangement depuis son entrée en vigueur. L'OST a procédé à un échange de vues préliminaire sur la meilleure façon d'effectuer cette analyse de manière à faire ressortir, notamment, les divers éléments convenus par le Comité. Au cours du débat, l'attention de l'OST a été appelée sur le manque de données accessibles, en particulier pour les évaluations quantitatives qui pourraient être utiles pour ses travaux. A cet égard, il a été estimé que les pays participants devraient coopérer pleinement à cette tâche en communiquant rapidement toutes les données requises.
- 4. L'OST reviendra sur cette question à sa prochaine réunion pour examiner, dans le cadre de la tâche que lui a confiée le Comité des textiles et à la lumière de ses discussions ultérieures, un résumé détaillé établi en vue de cette analyse.

¹Trente-sixième réunion.